

Question EC1 : Présentez une limite de la politique européenne de la concurrence.

(Affirmation)

Une limite majeure de la politique européenne de la concurrence est qu'elle peut entrer en conflit avec les objectifs de la **politique industrielle** de l'Union européenne. En privilégiant la lutte contre les monopoles pour protéger les consommateurs, elle peut empêcher l'émergence de « champions européens » capables de rivaliser avec les géants américains ou chinois sur le marché mondial.

(Explication)

La politique de concurrence repose sur le contrôle des concentrations (fusions-acquisitions). Lorsqu'une fusion risque de donner à une entreprise une position trop dominante sur le marché européen, la Commission peut l'interdire pour éviter une hausse des prix ou une baisse de l'innovation. Cependant, cette vision centrée sur le marché intérieur peut être perçue comme un handicap à l'échelle internationale. En effet, dans certains secteurs stratégiques, il faut atteindre une taille critique (économies d'échelle massives, capacités de recherche et développement mondiales) pour être compétitif. En empêchant le regroupement de grandes entreprises européennes, la Commission peut affaiblir la souveraineté économique de l'UE face à des concurrents étrangers qui, eux, bénéficient souvent de soutiens publics massifs ou de marchés domestiques protégés.

(Illustration)

L'exemple le plus célèbre est celui de la **fusion avortée entre Alstom (français) et Siemens (allemand) dans le secteur ferroviaire en 2019**. La Commission européenne a interdit ce rapprochement, craignant que cette fusion n'aboutisse à une position dominante sur le marché européen de la signalisation et des trains à grande vitesse. Pourtant, les gouvernements français et allemand soutenaient ce projet afin de créer un « Airbus du rail » capable de résister à la puissance du géant chinois CRRC, dont le chiffre d'affaires est bien supérieur à celui des deux Européens réunis.

Affirmation : L'une des principales limites de la politique européenne de la concurrence est qu'elle peut constituer un obstacle à l'émergence de « **champions européens** » capables de rivaliser avec les géants mondiaux sur les marchés internationaux.

Explication : En effet, la Commission européenne exerce un contrôle strict sur les **opérations de concentration** (fusions ou acquisitions d'entreprises) afin d'éviter la création de positions dominantes ou de monopoles qui pourraient abuser de leur pouvoir de marché en augmentant les prix au détriment des consommateurs. Cependant, cette approche est critiquée par certains économistes et gouvernements car elle se focalise prioritairement sur le degré de concurrence au sein du **marché unique** européen. En empêchant le rapprochement de grandes entreprises européennes, cette politique peut les priver de la taille critique nécessaire pour réaliser des **économies d'échelle** massives. Ainsi, alors que des puissances comme les États-Unis ou la Chine soutiennent leurs géants industriels, les règles européennes peuvent handicaper la compétitivité et l'indépendance stratégique de l'Union européenne à l'échelle mondiale.

Illustration : Par exemple, en février 2019, la Commission européenne a mis son veto au projet de fusion entre le Français **Alstom** et l'Allemand **Siemens** dans le secteur ferroviaire. Bien que les deux entreprises souhaitaient s'unir pour concurrencer le leader mondial chinois CRRC, la Commission a interdit l'opération au motif qu'elle aurait entraîné une hausse des prix des systèmes de signalisation et des futures générations de trains à très grande vitesse, réduisant ainsi le choix des clients et des passagers en Europe.